

tude créée, c'est-à-dire le bonheur des élus dans le ciel, parce qu'elle est la jouissance de Dieu ; la bienheureuse Vierge, par là-même qu'elle est la Mère de Dieu ; ces trois choses ont toutes les trois une certaine dignité infinie. A ce point de vue, Dieu ne peut rien faire de meilleur, comme il ne peut être rien de meilleur que Dieu."

Relation de Dame. C'est un des nobles restes de la vieille chevalerie française que ce beau titre de *Notre-Dame*, donnée à Marie. Tandis que la langue latine l'invoque surtout comme *Reine*, le doux parler de France la désigne sous le titre de *Dame*. Ce dernier vocable était autrefois celui que les enfants du roi donnaient à leur mère, ils l'appelaient *Madame*. Et n'est-ce pas une bien jolie pensée que celle qui nous ferait entendre Jésus, le Fils du Roi des rois, l'enfant du Très-Haut, appeler sa mère, sa *Dame* ? Car *Dame* elle l'était, puisque Jésus enfant obéissait à sa mère qui exerçait aussi sur lui l'autorité sainte qu'elle tenait de Dieu. Si donc il y a au ciel un privilège singulier réservé aux Vierges, celui " de suivre l'agneau partout où il va ", dites moi de quel mot me servir pour parler du privilège de celle qui le précède ? Elle a avec son Fils une relation de *Dame* et maîtresse puisque celui-ci lui " était soumis."

Relations avec le Père. Puisque Marie est devenue la vraie mère de Jésus, Fils unique du Père, il est naturel qu'elle ait avec celui-ci d'ineffables relations qui soient son unique privilège. Il est bien évident que la Sainte Vierge ne court aucunement, en sa qualité de mère, à communiquer à son Fils la nature *divine* : l'affirmer serait la plus grossière des hérésies. Mais cette réserve faite, il nous est permis de considérer Marie ayant avec le Père éternel une *Relation d'associée*. Pour donner de cette vérité une explication tant soit peu suffisante il faudrait s'élever à des hauteurs où les " *Annales* " n'osent s'aventurer par crainte de vertige. D'ailleurs leurs ailes sont trop faibles pour les porter si haut. Qu'il leur suffise donc de citer ces belles paroles de Bossuet : " Dieu par un conseil admirable, ayant jugé à